Paris, le 11 mars 2015. L'Ordre National des Chirurgiens-Dentistes, la Confédération Nationale des Syndicats D entaires, l'Union des Jeunes Chirurgiens-Dentistes, la Fédération des Syndicats Dentaires Libéraux, l'Association Dentaire Française et l'Union Française pour l a Santé Bucco-Dentaire
lancent ensemble
le Mouvement
«
Sauvons Nos Dents
»
.

Transparence, vérités et revendications, la profession alerte le plus grand nombre, citoyens, médias, pouvoirs publics,
d'une situation d'urgence
:

- La Loi Touraine, ce n'est pas l'accès aux soins, c'est l'ABCÈS AUX SOINS. Le projet de loi de santé est une attaque grave contre les professionnels de santé car il organise la mainmise de l'Etat sur l'organisation de la santé.
Parmi les motifs d'inquiétude de la profession
:

o une gestion complexe du tiers payant généralisé (aucune complémentaire santé ne remboursant les actes prothétiques de la même façon) qui risque de générer

des erreurs pour les praticiens et les patients,

o une marchandisation des prothèses aboutissant à une marchandisation de la pratique.

- Stop au dentiste bashing ! Les chirurgiens-dentistes ne sont pas responsables du mauvais remboursement des soins bucco-dentaires
(depuis 27 ans les remboursements n'ont
quasiment pas
été réévalués)
et du renoncement des Français aux soins prothétiques
(
Depuis 27 ans,
les remboursements de prothèses n'ont pas évolué
:
705 F (107,50
€) en 1988 et 107,50 € en 2015).
En revanche,
les frais de fonctionnement d'un cabinet dentaire et l'inéluctable respect des obligations réglementaires sont en constante augmentation.

Les chirurgiens-dentistes veulent que soient appréciés à leur juste valeur leurs études, la formation continue, les heures de travail passées
et les investissements
consentis pour répondre aux obligations réglementaires
(stérilisation, radioprotection, ...) et disposer d'
un matériel de haute technicité permettant des soins de qualité.

- La profession organise le 12 avril prochain une JOURNÉE PORTES OUVERTES pour expliquer au grand public les raisons de son opposition au tiers payant généralisé, mettre en exergue ses compétences et ses responsabilités et montrer l'organisation d' un cabinet dentaire.

- La profession dit non à la remise en cause des libertés :

o Le patient doit pouvoir choisir son praticien.

o Le chirurgien-dentiste doit être indépendant dans ses choix thérapeutiques.

- Elle refuse également une pratique au rabais :

o Elle réclame davantage de prévention chez les enfants, les adultes et les seniors .

o Elle réclame des soins rémunérés à leur juste valeur et des actes remboursés correctement.

- L'Ordre National des Chirurgiens-Dentistes et la profession dans son ensemble appellent la Ministre de la Santé à organiser un GRENELLE DE LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE, un grand débat national réunissant toutes les parties prenantes de la santé bucco-dentaire pour en redéfinir le modèle social et économique.

- La profession manifestera dimanche 15 mars aux côtés des autres professions de santé .

Un film événement d'une minute sur TF1 dimanche 15 mars

A l'heure où l'on voudrait réduire les chirurgiens-dentistes à une corporation de « revendeurs
» de prothèses,
la profession pousse un cri d'alarme
afin de
préserver la relation de confiance
patients/praticiens
.
Elle l'exprime
à
travers u
n
spot
d'une minute, diffusé dans l'écran publicitaire de
20h30 après le
JT
de TF1
dimanche 15 mars.

Christian Couzinou, Président de l'Ordre National des Chirurgiens-Dentistes, n'ay ant jamais été reçu
par la Ministre de la Santé
malgré ses demandes officielles,
sollicite publiquement une rencontre afin de porter les
messages de la profession et
soumettre
le projet de

Grenelle de la Santé Bucco-Dentaire.